

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE  
PROGRAMMATION 2024  
FICHE ACTION DETAILLEE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>CENTRE MUNICIPALE LA COLLINE – PÔLE SERVICES PROXIMITE</b>
<b>Adresse</b>	Centre Municipal La Colline 13 rue Rabelais 94 340 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
<b>Territoire du projet</b>	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PREVENTION SANTE 2024</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image
<b>Thème ACsé</b>	Santé (1.2) Education à la santé et prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Ecole élémentaire des Hauts de Chennevières, groupe scolaire Rousseau A et B, collège Boileau, collège Molière, Lycée Champlain, Service Jeunesse (Club Noé et PRIJ) et le Centre municipal la Colline.

<p><b>Public visé</b></p>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 3 250</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans  <input type="checkbox"/> 6/15 ans  <input type="checkbox"/> 16/17 ans  <input type="checkbox"/> 18/25 ans  <input type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> :  /</p>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage</b> : 1er janvier 2024  <b>Date de fin</b> : 31 décembre 2024  <b>Durée</b> : 1 an  <b>Fréquence</b> : Renouvelée chaque année</p>
<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<p>Les quatre thématiques abordées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique, auprès des Canavérois.es.</li> <li>2. Prévenir les addictions et les conduites à risque chez les jeunes.</li> <li>3. Favoriser l'égalité Femmes/Hommes, et lutter contre les violences conjugales</li> <li>4. Améliorer la santé bucco-dentaire des enfants de 5 à 10 ans.</li> </ol>
<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général</b> :</p> <p>L'action s'inscrit dans le cadre des priorités nationales de santé publique suivant les recommandations de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé publique (INPES) et reprend les mesures annoncées au Grenelle des violences conjugales et notamment la mise en place de journées de sensibilisation à l'égalité entre les filles et les garçons dans chaque établissement scolaire. Elle s'intègre également en partie au Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la ville.</p> <p>L'action s'inscrit également dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives et dans le cadre du Plan</p>

Stratégie Régional de Santé publique et du programme départemental de prévention bucco-dentaire.

Notre action se situe, dans un premier temps, dans une logique pédagogique et groupale, avec la possibilité, dans un second temps, de prise en charge (à plus ou moins long terme) et de soutien individuel pour les personnes manifestant le besoin d'être accompagnées.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Réaliser des réunions d'information de prévention et des animations, auprès des jeunes et des adultes, autour des quatre thématiques citées ci-dessus.
- Réaliser des réunions d'informations, d'échanges et de réflexions auprès des parents et du personnel entourant les enfants sur les comportements de prévention à adopter.
- Proposer aux jeunes et aux adultes Canavérois.es rencontrant des difficultés, une écoute individuelle au Centre municipal La Colline.
- Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'égalité filles-garçons.
- Informer les professionnels confrontés à des cas de victimes de violences conjugales sur les moyens à leur disposition pour aider les victimes.
- Informer les femmes victimes de violences conjugales et leur entourage des structures qui peuvent leur venir en aide.
- Soutenir psychologiquement les femmes et les enfants victimes des violences conjugales.

**Déroulement de l'action / étapes :**

Pour les 4 thématiques citées ci-dessus, le projet s'articule autour de :

- Réunions de concertation et de préparation avec les partenaires (équipes éducatives des écoles et collèges, associations, prestataires de services...) pour construire et définir les thèmes à aborder.
- Thèmes mis en place sous la forme d'échanges, au cours desquels la parole est donnée aux participant.es qui sont ainsi amené.es à développer leurs compétences d'expression et leur sens critique, pour être capable de gérer les risques éventuels, en s'interrogeant sur la notion de bien-être.
- Distribution de documentation et de plaquettes d'informations aux élèves et collégien.nes participant aux actions.
- Réunions bilan effectuées avec les partenaires.
- Prises de rendez-vous individuels au Centre municipal La Colline avec une diététicienne, pour les parents et enfants ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations sur l'équilibre alimentaire.
- Prises de rendez-vous individuels au Centre municipal La Colline, avec un psychologue, pour les personnes ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations et leurs difficultés.

La mise en œuvre de ce projet s'appuiera sur :

- La mise en place de séances d'éducation à la santé auprès des Canavérois.es, ainsi que d'ateliers et de réunions d'informations auprès des parents et professionnel.les, sur les thèmes définis ci-dessus, en coordination avec les directeurs de structures et les équipes pédagogiques.
- Un travail de collaboration avec d'autres services municipaux mais également le Conseil départemental du 94, l'Agence régionale de santé Ile-de-France (ARSIF), l'Éducation nationale, la PMI, des associations et des prestataires de services spécialisés (Associations VISA 94, Point Écoute-Maison de l'Adolescent, Centre d'information pour les droits des femmes et des familles - CIDFF, Effet-Théâtre, le Comité 94 de La Ligue contre le cancer, Diététicienne, Psychologue, Dentiste, Association Migrations Santé...).
- La mise en place de consultations diététiques individuelles dans les locaux du Centre municipal La Colline, adressées aux jeunes et leurs parents afin de promouvoir une alimentation équilibrée et adaptée aux enfants et aux adultes.
- La mise en place de consultations psychologiques individuelles dans les locaux du Centre municipal La Colline, destinées aux personnes (enfants, jeunes et/ou adultes) ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations et leurs difficultés.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

- Mise à disposition de bureaux au Centre municipal La Colline ;
- Pour la diététicienne : Toise, pèse-personne, aliments factices, jeux ;
- Pour les psychologues : livres, jeux, jouets, matériels pédagogiques divers...
- Pour le dentiste : Kits Bucco-dentaire et livrets, mâchoire et brosse à dent géante

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		

	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
	<p><b>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b></p> <p>Cette action répond à un besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des enfants et des jeunes Canavérois.es d'être informé.es, afin de limiter des dérives de comportements (comportements alimentaires, conduites à risques, hygiène bucco-dentaire) pouvant être néfastes à leur santé.</li> <li>- Des adultes, afin qu'ils.elles prennent soin de leur santé et de celles de leurs enfants, en comprenant notamment leurs comportements et en les aidant à prendre soin d'eux. Elles.</li> <li>- Des jeunes femmes et des femmes confrontées aux conséquences du sexisme ou victimes de violences conjugales.</li> <li>- Des professionnel.les, afin qu'ils.elles aient des connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions auprès des enfants et des jeunes, dans les meilleures conditions.</li> </ul>		
<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b></p> <p>Les équipes éducatives des établissements scolaires, les services municipaux et les élus municipaux.</p>			
<b>Acteurs et partenaires</b>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b></p> <p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle Services de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p>		
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE - Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>- Mme Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul>		

	<p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>- Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service scolaire,</li> <li>- Service jeunesse – PRIJ,</li> <li>- CCAS</li> <li>- Pôle Centre social et service Politique de la Ville du Centre municipal la Colline,</li> <li>- École Municipale de Foot</li> <li>- Service communication</li> <li>- Théâtre Municipal Roger Lafaille</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation Nationale : Écoles maternelles et élémentaires de la ville, collèges Boileau et Molière, lycée Champlain,</li> <li>- Associations spécialisées,</li> <li>- Conseil départemental du Val-de-Marne,</li> <li>- Agence Régionale de Santé d’Ile-de-France,</li> <li>- MILDECA</li> <li>- Association Les Femmes Relais,</li> <li>- PMI et entre de santé sexuelle,</li> <li>- Les partenaires du CLSPD de Chennevières, notamment ceux participant au groupe de travail « Prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes ».</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - BOP 147,</li> <li>- Agence Régionale de Santé,</li> <li>- Conseil départemental du 94,</li> <li>- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).</li> </ul>
<p><b>Évaluation de l’action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Sensibilisation, amélioration des connaissances et une prise de conscience des professionnels et de la population, notamment des jeunes, pour un changement de comportement relatif aux thématiques déclinées.</p> <hr/> <p><b>Indicateurs prévus pour l’action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d’âges, de genre et de zone de résidence) par l’intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et/ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d’animation.</li> <li>- Comptage des personnes présentes lors des animations et des réunions.</li> <li>- Réunions bilan avec les partenaires permettant de connaître leurs appréciations des animations.</li> </ul>

<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 50 740 €</li> <li>- Prestations de service : 34 065 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>Responsable : 54 %  Coordinatrice Prévention Santé : 90 %  Chargées d'accueil et d'orientation : 30%</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Aucune</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel de 2023 (93 831€) et le budget prévisionnel de 2024 (102 921€) s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'augmentation des charges de personnel (+7 510 €) dû au recrutement d'une nouvelle coordinatrice Prévention Santé n'ayant pas le même salaire que la précédente,</li> <li>- l'augmentation des frais relatifs aux services extérieurs (+ 2 200 €) se traduisant par des frais d'impression et de diffusion d'outils de prévention contre les violences faites aux femmes, des frais d'impression d'un livret sur la bonne hygiène bucco-dentaire qui sera distribué aux élèves (frais d'impression n'ayant pas eu lieu l'année dernière)</li> <li>- la baisse des frais de prestations de services (- 620 €) du fait des interventions non payantes d'un de nos partenaires</li> </ul>
---------------------------------------	---

**FICHE THEMATIQUE N°1**  
**Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique, auprès des**  
**Canavérois.es**

<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input checked="" type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre : ...
<b>Thème ACsé</b>	Santé (1.2) Éducation à la santé et à la prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre municipal La Colline, Écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycée de la commune, associations, structures toutes situées dans le quartier du Bois l'Abbé, classé quartier prioritaire de la ville et le Fort de Champigny.
<b>Public visé</b>	- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 700  - <b>Origine géographique</b> : <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille  - <b>Caractéristiques d'âge</b> : <input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges  - <b>Caractéristiques de sexe</b> : <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte  - <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> : /



<b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)	<b>Date de démarrage :</b> Janvier 2024 <b>Date de fin :</b> Décembre 2024 <b>Durée :</b> 1 an <b>Fréquence :</b> Renouvelée chaque année
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des actions d'information et des animations sur l'équilibre alimentaire et /ou l'activité physique, destinées aux enfants et aux jeunes, au sein des établissements scolaires et des services municipaux du quartier prioritaire.</li> <li>- Former le personnel municipal encadrant les enfants et les jeunes en quartier prioritaire, à l'équilibre alimentaire et aux bienfaits de l'activité physique.</li> <li>- Informer les parents et plus globalement les adultes Canavérois.es, sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique.</li> </ul>
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Il est important de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux bonnes habitudes alimentaires afin qu'ils comprennent qu'une bonne alimentation permet de bien grandir en bonne santé et ainsi lutter contre le phénomène d'obésité infantile.</p> <p>Les animations commencent dès l'école maternelle, se poursuivent en école élémentaire puis au collège et au lycée, sachant que l'adolescence étant une phase de transition déterminante.</p> <p>Il est essentiel de prendre conscience de son corps et de la nécessité de bien manger et de bien bouger, car les comportements en matière d'alimentation peuvent entraîner des conséquences néfastes pour la santé.</p> <p>Cette action est organisée en parallèle aux dépistages infirmiers organisés par l'Éducation Nationale auprès des classes de niveau GS, CP et 6èmes et s'intègre dans le programme scolaire abordé par les classes de 5<sup>ème</sup>.</p> <p>Elle répond également à une demande croissante des établissements scolaires, associée à une demande d'organisation d'activité physique pour lutter contre la sédentarité des élèves.</p> <p>Elle s'inscrit dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté des collèges.</p> <p>La sensibilisation des professionnel.les et des parents est indispensable et complémentaire pour relayer les bonnes habitudes alimentaires auprès des enfants.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontre avec le/la responsable de l'établissement ou avec le service pour présentation du thème de l'action, des modalités de fonctionnement et programmation de l'intervention.</li> <li>2. Mise en place de réunion avec la diététicienne-nutritionniste, les infirmières, la kinésithérapeute ou l'ostéopathe et les associations partenaires pour la coordination de l'action.</li> </ol>

3. Mise en place de consultations diététiques individuelles dans les locaux du Centre Municipal La Colline.
4. Conception de documents informatifs sur l'action menée pour diffusion par les structures auprès du public concerné.
5. Conception de documents d'évaluation pour remettre aux usagers afin établir les bilans d'action.
6. Préparation des plannings d'interventions et achats de l'alimentation permettant la mise œuvre des animations pratiques.
7. Déroulement de l'animation.
8. Synthèse des questionnaires d'évaluation.
9. Réunion de bilan de l'action avec les partenaires.

Dans les écoles maternelles :

Mise en place d'une séance d'animation ayant pour thème « le petit déjeuner équilibré » d'une durée d'environ 1h30 destinée aux élèves de grandes sections.

Les élèves doivent, à l'aide d'aliments factices et repères couleurs posés au sol, différencier les aliments et montrer ce que l'on peut manger au petit déjeuner.

L'animation se clôture par une mise en pratique avec un vrai petit déjeuner pour chaque classe participante. La diététicienne-nutritionniste, en binôme avec une infirmière, explique aux enfants ce qu'il convient de manger pour équilibrer le petit déjeuner.

Le vendredi soir, une réunion destinée aux parents peut être organisée. En fin de séance, un questionnaire de satisfaction pour établir le bilan de l'action sera remis à l'enseignant.

Dans les écoles élémentaires :

Mise en place de deux séances d'animation ayant pour thème « le goûter équilibré » pour chaque classe de niveau CE2.

- Une séance théorique d'une heure en classe
- Une séance de mise en pratique afin d'organiser un goûter équilibré (1h d'activité et 1h de préparation et rangement).

Sur le même modèle que les animations en classe de maternelle, la diététicienne-nutritionniste et l'infirmière expliquent l'importance du bon équilibre alimentaire tout en s'adaptant au niveau maturité des enfants. Une place plus grande est laissée au questionnement des élèves. L'animation sera clôturée par une distribution des questionnaires de satisfaction qui devront être complétés par les élèves et serviront à rédiger les bilans.

Au collège Collège Boileau :

- Intervention d'une sensibilisation d'une heure, idéalement pendant le cours de SVT, animée par une diététicienne-nutritionniste et une infirmière, pour chaque classe de 6<sup>ème</sup>, autour des repères de consommation, de l'équilibre alimentaire et des micronutriments.
- Organisation d'un petit déjeuner équilibré pour clôturer l'animation et distribution des questionnaires.

Au lycée Champlain :

- Organisation d'un Forum Santé d'une demi-journée au cours 1<sup>er</sup> semestre 2024, traitant des questions d'équilibre alimentaire, d'activités physique, de surpoids et des comportements alimentaires chez les jeunes. Cette action est menée en direction des élèves du Lycée Champlain et se présentera sous forme d'un stand animé par des associations de terrain ou sportives, d'infirmières scolaires, de professionnels de santé et la diététicienne - nutritionniste.
- Remise aux classes participantes d'un questionnaire d'évaluation pour effectuer le bilan.

À l'École Municipale de Foot :

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024 ou pendant les stages sportifs des périodes extrascolaires :

- Mise en place d'une animation auprès des élèves de l'école de foot des enfants de 5 à 12 ans. Ateliers ludiques effectués en binôme par une diététicienne-nutritionniste et un ostéopathe exerçant sur la commune, autour de l'alimentation du sportif et des exercices à effectuer pour prendre soin de son corps et notamment quand on pratique du sport intensif.

Avec les associations du quartier Bois l'Abbé (associations « Rayon de Soleil » et « Les Femmes Relais ») :

Organisation d'une séance de 2h pour réaliser repas équilibré à moindre coût financier et une séance de 2h d'activités sportives :

Des séances d'animation seront organisées sur le thème de « l'équilibre alimentaire, l'importance de mieux consommer et se dépenser pour une meilleure santé ».

Ces animations sont en direction des jeunes et de leur famille. Pour ce faire, nous serons accompagnés d'une nutritionniste-diététicienne, des associations de médiation culturelle « **Rayon de Soleil** », « **Les Femmes Relais** », d'associations sportives intervenant sur la ville ou sur le quartier du Bois l'Abbé ou d'associations ou structures de promotion à la santé tel que « La ligue contre le Cancer » ou le Département du Val-de-Marne.

Au Centre municipal la Colline :

Mise en place de permanences individuelles avec une diététicienne-nutritionniste, une fois par mois, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous. Ces consultations s'adressent aux jeunes et à leurs parents ou adultes canavérois afin de promouvoir une alimentation équilibrée et adaptée aux enfants et aux adultes.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

Mise à disposition d'un bureau dans les locaux du Centre municipal La Colline, d'aliments factices, de quizz, d'un jeu de l'oie, d'une toise et d'un pèse-personne.

Alimentation nécessaire à la préparation des petits déjeuners et des goûters et repas dans les établissements scolaires et au Centre municipal la Colline.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**À quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Cette action répond au besoin :

- Des enfants, des jeunes et adultes Canavérois.es d'être informés pour limiter des dérives de comportement alimentaire néfastes à leur santé.
- Des professionnel.les pour avoir les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions auprès des enfants et des jeunes, dans les meilleures conditions.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Les équipes éducatives des établissements scolaires et les services municipaux partenaires.

**Acteurs et partenaires**

**Personne responsable de l'action :**

**Nom / Prénom :** Mme Oumou N'DIAYE

**Fonction :** Responsable du Pôle Services de Proximité

**Téléphone :** 01 75 65 10 33

**Mail :** [oumou.ndiaye@chennevieres.fr](mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr)

	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE – Responsable du Pôle Services de Proximité du Centre municipal la Colline</li> <li>- Mme Jeanne SERRE – Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER – Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul> <p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>-Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École Municipale de Foot</li> <li>- Service Communication</li> </ul> <p><b>Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation Nationale : écoles maternelles et élémentaire de la commune, collège Boileau, Lycée Champlain</li> <li>- Associations (de médiation ou sportives)</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - BOP 147</li> <li>- ARS</li> </ul>
<p><b>Évaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Amélioration des comportements en termes d'équilibre alimentaire et d'activité physique, des enfants, des jeunes et des adultes canavérois, issus notamment du quartier prioritaire du Bois l'Abbé.</p> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charges de personnel : 15 846 €</li> <li>• Prestations de service : 13 685 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p>

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

Responsable : 10 %

Coordinatrice : 25 %

Chargées d'accueil et d'orientation : 5 %

**Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)**

Aucune

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

Aucune

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :**

/

**FICHE THEMATIQUE N°2**  
**Prévenir les addictions et les conduites à risque chez les jeunes**

<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image
<b>Thème ACsé</b>	Santé (1.2) Éducation à la santé et prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	École élémentaire des Hauts de Chennevières, groupe scolaire Rousseau A et B, collège Boileau, collège Molière, Lycée Champlain, Service Jeunesse (Club Noé et PRIJ) et Le Centre municipal la Colline.
<b>Public visé</b>	- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 500  - <b>Origine géographique</b> : <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille  - <b>Caractéristiques d'âge</b> : <input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges  - <b>Caractéristiques de sexe</b> : <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte  - <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> : /

<b>Dates de déroulement de l'action</b> (Date de démarrage / date de fin / fréquence)	<b>Date de démarrage :</b> janvier 2024 <b>Date de fin :</b> décembre 2024 <b>Durée :</b> 1 an <b>Fréquence :</b> renouvelée chaque année
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	Réaliser des animations auprès des enfants et des adolescent.es, afin de leur faire prendre conscience des risques qu'ils.elles encourent et leur donner les moyens de s'en prémunir.
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives fait de l'école un acteur de premier plan dans la politique de prévention. Il prévoit que tous les élèves bénéficient à chaque niveau de leur scolarité, dans le cadre de leur emploi du temps, d'une éducation à la prévention des pratiques addictives portant sur le tabac, l'alcool, le cannabis et d'autres substances licites ou illicites.</p> <p>Par ailleurs, le développement des nouvelles technologies bouleverse nos habitudes sociales et les risques semblent multiples : le risque d'addiction et de dépendance ; le risque d'une exposition non souhaitée de sa vie privée ; le risque de rencontres dangereuses ; le risque de tomber sur des images violentes ou pornographiques ; le risque d'incivilité, le risque du virtuel...</p> <p>Les enfants et les adolescent.es font partie de la population la plus exposée aux dangers du net, notamment car ce sont les plus nombreux.ses à l'utiliser. Ils.elles maîtrisent facilement les nouvelles technologies, mais n'ont parfois pas suffisamment de sens critique pour discerner la réalité du virtuel.</p> <p>Nos actions se situent, dans un premier temps, dans une logique pédagogique et groupale avec, en second temps une possibilité de prise en charge (à plus ou moins long terme) et de soutien individuel quant aux problématiques addictives.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <p>Le projet se déroulera de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec les directeurs.rices d'établissements pour présentation du thème de l'action, des modalités de fonctionnement et programmation de la date d'intervention.</li> <li>- Réservation des journées de formation auprès du ou des prestataire.s</li> <li>- Mise en place d'une réunion avec les différent.es intervenant.es pour la coordination de l'action.</li> <li>- Conception d'affiches et de notes informatives sur l'action menée, indiquant la date de l'animation arrêtée, transmises aux parents.</li> <li>- Interventions dans les classes.</li> </ul>



- Prises de rendez-vous individuels au Centre Municipal La Colline, avec un psychologue, pour les personnes ayant besoin d'une écoute personnalisée pour répondre à leurs interrogations et leurs difficultés.

#### Animations autour des risques d'Internet et des réseaux sociaux :

- Intervention auprès des élèves de CM1 et des 6<sup>èmes</sup> des collèges sur les dangers des écrans, d'internet et réseaux sociaux : Spectacle-débat par la compagnie Effet Théâtre. Deux représentations d'environ 1h30 mêlant scène de théâtre et prises de paroles des élèves. Ce modèle d'intervention donne la possibilité de débattre sur les thèmes abordés. Les thèmes choisis sont le cyberharcèlement, les jeux vidéo, l'image de soi et la protection des données personnelles ou encore le suicide.
- Animation de prévention animée par la Ligue contre le cancer Comité du Val-de-Marne auprès des élèves de CM1 portant sur les méfaits des écrans dans l'apprentissage et la santé.
- Intervention de l'association E-Enfance (selon leurs disponibilités) auprès des classes de CM2 afin de sensibiliser à l'usage d'internet et à ses dangers.

#### Animations autour de la prévention des addictions et des conduites à risque :

- Animation de prévention menée par le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer auprès des élèves de 6<sup>èmes</sup> du Collège Boileau et/ ou Molière afin de prévenir sur les méfaits du tabac.
- Intervention de l'association Migrations Santé auprès des élèves de 5<sup>ème</sup> des Collèges Boileau et/ ou Molière sur la prévention des addictions et la consommation des substances (alcool, chichas, puff, tabac).
- Intervention d'un psychologue de la Maison de l'Adolescent ou de l'association Migrations Santé auprès des usagers du Club NOE et du PRIJ sur la consommation d'alcool ou de substances illicites dans le cadre d'une sensibilisation à la sécurité routière.
- Forum Santé au Lycée Champlain : une journée de prévention sur les conduites à risques chez les élèves de secondes sera mise en place, animée par nos partenaires associatifs.

#### Au Centre municipal la Colline :

Tout au long de l'année des permanences de soutiens psychologiques par deux psychologues.

Les rendez-vous individuels sont mis en place, en complément des actions menées dans les établissements scolaires et les services municipaux, afin de pouvoir écouter et soutenir individuellement les enfants, les adolescent.es et/ou leurs parents dans un cadre prévu à cet effet.

Trois jours de permanence par semaine (lundi matin, mercredi toute la journée et vendredi après-midi).

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

- Mise à disposition d'un bureau dans des locaux du Centre Municipal La Colline.
- Mise à disposition de livres, jeux, jouets, matériels pédagogiques divers.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

- Encadrer et renseigner les enfants et les adolescent.es sur l'utilisation d'internet, afin de réguler les problèmes de diffamations sur les réseaux sociaux entre les élèves, ce qui peut créer des tensions importantes dans les établissements et les problèmes de scolarité liés au temps passé sur les écrans et au manque de sommeil.
- Répondre à certains enfants et adolescent.es qui sont d'ores et déjà confronté.es aux pratiques addictives. Ils peuvent se trouver désemparé.es et ressentir le besoin d'être aidé.es. Les interventions peuvent jouer ici un rôle de révélateur, il est donc indispensable que soit développée leur aptitude à demander de l'aide.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Ce besoin a été identifié par l'ensemble des équipes éducatives des établissements scolaires de la commune, ainsi que par les élus communaux et les services de police. Ce constat a également été réalisé par les partenaires des groupes de travail du CLSPD de Chennevières-sur-Marne.

<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b></p> <p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle Services de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p>
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE - Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>- Mme Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul>
	<p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>- Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Club NOE et Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ)</li> <li>- Service Politique de la Ville</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation Nationale : Collèges Boileau et Molière, écoles des Hauts de Chennevières et groupe scolaire Rousseau A et B, Lycée Champlain</li> <li>Associations spécialisées (Maison de L'Adolescent, E-enfance, Migration Santé, La Ligue contre le cancer)</li> <li>- Compagnies théâtrales</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - BOP 147</li> <li>- ARS</li> <li>- MILDECA</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b>  <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Une diminution des tensions constatées dans les établissements scolaires relatives aux diffamations sur les réseaux sociaux, une prise de conscience des risques par les jeunes et des conséquences des addictions sur leur santé et leur réussite scolaire.  La promotion de la citoyenneté chez les jeunes.</p>
	<p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> <li>- Comptage des consultations psychologiques dédiées à l'écoute de jeunes et/ou leurs parents autour de cette problématique.</li> </ul>

<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 13 876 €</li> <li>- Prestations de service : 13 885 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non.</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité.</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>Responsable : 10 %  Coordinatrice Prévention Santé : 20%  Chargées d'accueil et d'orientation : 5%</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Aucune</p>
---------------------------------------	--

### FICHE THEMATIQUE N°3

## Favoriser l'égalité Femmes / Hommes et lutter contre les violences conjugales

<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input checked="" type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre : ...
<b>Thème ACsé</b>	Santé (1.2) Éducation à la santé et prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Écoles élémentaires et collèges situés en quartier prioritaire, le lycée Champlain, le Fort de Champigny et locaux du Centre municipal la Colline sur le quartier du Bois l'Abbé.
<b>Public visé</b>	<p>- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 400 élèves, 50 professionnels et les femmes victimes de violences conjugales ou de violences intra-familiales.</p> <p>- <b>Origine géographique</b> :</p> <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille
	<p>- <b>Caractéristiques d'âge</b> :</p> <input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges
	<p>- <b>Caractéristiques de sexe</b> :</p> <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte
	<p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b>            /</p>

<b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)	<b>Date de démarrage :</b> Janvier 2024 <b>Date de fin :</b> décembre 2024 <b>Durée :</b> 1 an <b>Fréquence :</b> Renouvelée chaque année
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'égalité filles-garçons.</li> <li>- Informer les professionnels confrontés à des cas de victimes de violences conjugales sur les moyens à leur disposition pour aider les victimes.</li> <li>- Informer les femmes victimes de violences conjugales et leur entourage des structures qui peuvent leur venir en aide.</li> <li>- Soutenir psychologiquement les femmes et les enfants victimes des violences conjugales.</li> </ul>
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Grenelle contre les violences faites aux femmes, ainsi que dans la politique nationale de prévention et de réduction des risques (grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, V.I.H./sida).</p> <p>Le nombre de cas de violences conjugales sur le territoire ne cessant de croître, la commune de Chennevières-sur-Marne, dans le cadre de son Conseil Local de Sécurité et de Prévention contre la Délinquance (CLSPD), a créé un groupe « Prévention des violences conjugales, intrafamiliales et aides aux victimes » qui a donné lieu à la création d'un réseau violences conjugales permettant la mise en place des actions en direction des enfants et des adultes.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions trimestrielles du groupe de travail « Prévention des violences faites aux femmes, des violences conjugales et aides aux victimes » du CLSPD.</li> <li>- Proposition auprès des directeurs d'établissements et des infirmières scolaires de l'animation « Égalité filles- garçons : les stéréotypes » animée par une juriste du CIDFF et de l'animation autour des médias et de la sexualité (cyber-sexisme).</li> <li>- Réunions d'information de la coordinatrice et de la responsable du pôle services de proximité avec les équipes éducatives des établissements scolaires et des infirmières intéressées, pour présenter le thème et le déroulé de l'animation, et prendre en compte les problématiques particulières qui peuvent être rencontrées avec les élèves. Discussion autour des modalités de fonctionnement et programmation des interventions.</li> </ul>

- Mise en place de l'ensemble des animations programmées dans les établissements scolaires.
- Réunions de bilans sur les actions réalisées avec la coordinatrice, la responsable du pôle services de proximité, les chefs d'établissement et les équipes éducatives des établissements scolaires et les infirmières.

**Moyens mis en œuvre :**

Travail en étroite collaboration avec le service Politique de la Ville dans le cadre du CLSPD.

- Mise à jour permanente de l'annuaire des contacts du réseau violences faites aux femmes destinées aux professionnels.
- Création d'outils d'information et d'une page WEB à destination des victimes et des témoins.
- Soirée débat ayant pour thème la lutte contre les violences faites aux femmes autour de la semaine du 25 novembre.
- Adhésion au centre Hubertine Auclert.

Dans toutes les écoles élémentaires de Chennevières :

Animation menée par une juriste du CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles), assistée de l'infirmière scolaire. Séances menées auprès des élèves des classes de CM1 et CM2.

Au collège Boileau :

Animation ayant pour thème les médias et la sexualité (cyber-sexisme) auprès des élèves de 3<sup>ème</sup> :

- Animations par le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) autour de l'égalité garçons/filles et des stéréotypes auprès des élèves de 4<sup>èmes</sup> et des 3<sup>èmes</sup>
- Séances d'information avec les psychologues du CMC sur l'estime de soi, le consentement et la sexualité avec les classes de 4<sup>èmes</sup>. Développement des groupes de paroles collectives à l'intérieur du collège Boileau sur les temps du midi.

Au lycée Champlain :

Organisation d'un forum santé sur les relations amoureuses afin d'accompagner les jeunes dans leur sexualité et échanger sur le consentement et les différents risques liés à la pratique sexuelle non protégée. :

- Mise en place d'une sensibilisation, auprès des jeunes au sein des établissements scolaires, liée aux risques de la sexualité non protégée, aux IST, à l'utilisation du préservatif et au dépistage du VIH.
- Autour de la journée mondiale de lutte contre le sida du 1<sup>er</sup> décembre : organisation de deux TROD-VIH (Test rapide d'orientation diagnostique) dépistage Ces animations pourraient être envisagée conjointement avec le Bus Santé du Conseil

	<p>Départemental, les associations : Visa 94, CIDFF, le Point Écoute Jeunes, les infirmières scolaires et la coordinatrice Prévention Santé du Centre municipal la Colline.</p> <p><u>Au centre municipal la Colline :</u>          Mise en place de consultations psychologiques à destination des enfants, des jeunes et des adultes rencontrant des difficultés relationnelles et ou victimes de violences.          Trois jours de consultations par semaine par deux psychologues, les lundis, mercredis et vendredis.</p> <p>Développement d'outils d'entraide et d'information au niveau local à destination des femmes victimes de violences ou des témoins en utilisant la technologie numérique. Création d'une page Web d'information, d'une carte de visite rappelant les numéros d'aide.</p>
	<p><b>À quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b></p> <p>Cette action répond au nécessaire changement des mentalités, dès le plus jeune âge, face aux stéréotypes, aux représentations véhiculées par les médias et au développement du cyber-sexisme, pour lutter contre les violences.          Elle répond également à une nécessité devant l'accroissement de cas de violences conjugales constaté par les services de police et les difficultés rencontrées par les victimes et les professionnels.</p>
	<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b></p> <p>Ce besoin a été identifié par les élus municipaux, les partenaires médico-sociaux de proximité, les services de police et les équipes éducatives des établissements scolaires. Ce constat a également été réalisé par l'ensemble des partenaires du CLSPD de Chennevières-sur-Marne</p>
<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b>  <b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01.75.65.10.33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p> <p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oumou N'DIAYE - Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>• Mme Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>• Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul> <p><b>Partenaires :</b></p> <p>- <b>Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service Politique de la Ville</li> </ul> <p>- <b>Partenaires extérieurs :</b></p>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole élémentaire des Hauts de Chennevières,</li> <li>• Groupe scolaire Rousseau A et B,</li> <li>• Collèges Boileau et Molière,</li> <li>• Lycée Champlain,</li> <li>• CIDFF, Tremplin 94</li> <li>• Les partenaires du CLSPD de Chennevières, notamment ceux participant aux groupes de travail « Prévention, accès au droit et citoyenneté des jeunes et des familles » et « Prévention des violences faites aux femmes, violences intrafamiliales et aide aux victimes ».</li> <li>• Psychologues du CMC</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ANCT - BOP 147</li> <li>• ARS</li> </ul>
<p align="center"><b>Évaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Amélioration de la relation entre les filles et les garçons chez les plus jeunes Canavérois.e.s (notamment sur les questions de respect et d'égalité), Diminution des risques pris lors des rapports sexuels des jeunes. Avoir la capacité de venir en aide de façon efficace aux femmes victimes de violences.</p> <hr/> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participants à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur le nombre de personnes présentes aux réunions d'information à destination des professionnels.</li> <li>- Nombre de partenaires adhérents au réseau.</li> <li>- Nombre d'outils diffusées.</li> </ul>
<p align="center"><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Charges de personnel : 11 358 €</li> <li>• Prestations de service : 4 521 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p>

**Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :**

Gratuité

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

- Responsable : 15%
- Coordinatrice : 20%
- Chargées d'accueil et d'orientation : 5%

**Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)**

Aucune.

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

Aucune.

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :**

Aucune.

**FICHE THEMATIQUE N°4**  
**Prévenir la santé bucco-dentaire des enfants de 3 à 10 ans**

<b>Pilier</b>	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input checked="" type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre : ...
<b>Thème ACsé</b>	Santé (1.2) Éducation à la santé et prévention (121) Actions d'éducation et de prévention à la santé (1211)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	- Écoles maternelles : Clément Ader, La Fontaine, Marcel Pagnol, Moulin à Vent, Rousseau. - Écoles élémentaires : Jacques Doré, Germaine Tillon, Moulin à Vent, Rousseau A, Rousseau B, Hauts de Chennevières.
<b>Public visé</b>	- <b>Nombre de personnes concernées</b> : 1 600 élèves  - <b>Origine géographique</b> : <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille  - <b>Caractéristiques d'âge</b> : <input checked="" type="checkbox"/> 0/5 ans <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Tous âges  - <b>Caractéristiques de sexe</b> : <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte  - <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...)</b> : Enfants

<b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)	<b>Date de démarrage :</b> Janvier 2024 <b>Date de fin :</b> Décembre 2024 <b>Durée :</b> 1 an <b>Fréquence :</b> Renouvelée chaque année
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter une aide privilégiée aux populations à risque carieux élevé.</li> <li>- Créer chez les parents et le personnel entourant l'enfant, des comportements de prévention bucco-dentaire adaptés au développement de l'enfant.</li> </ul>
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Les maladies bucco-dentaires restent à ce jour parmi les maladies les plus répandues chez les enfants. Malheureusement, leurs conséquences sont irréversibles et s'amplifient dans le temps.</p> <p>De plus, si les soins simples, dits conservateurs, sont pris en charge par l'Assurance Maladie, les autres ont un coût bien supérieur, rédhibitoire pour un nombre de plus en plus important de familles. Or, les connaissances et moyens techniques actuels permettent d'éviter, ou du moins de limiter considérablement la survenue de ces maladies et leurs conséquences.</p> <p>La prévention bucco-dentaire apparaît donc comme la solution logique et socialement équitable s'inscrivant dans une démarche de santé publique.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <p>Le projet se déroulera de la manière suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rencontre des directeurs.rices d'établissements scolaires pour mise en place de l'action à venir.</li> <li>2. Rencontre avec les conseillères pédagogiques de circonscription de l'Éducation Nationale.</li> <li>3. Envoi d'un courrier à destination de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, des chefs d'établissements scolaires, du directeur Éducation-Enfance de la ville de Chennevières et du Médecin scolaire pour les informer de la mise en place de l'action Bucco-dentaire dans les établissements scolaires de la Ville.</li> <li>4. Envoi d'un courrier à destination des chef.fes d'établissements scolaires pour les informer des dates d'intervention du dentiste dans les classes concernées par l'action Bucco-dentaire.</li> <li>5. Réunion du Comité de Pilotage constitué des directeurs.rices d'établissements, professeur.es des écoles, associations de parents</li> </ol>

d'élèves, chirurgien-dentiste de la mission bucco-dentaire, médecin scolaire, infirmière scolaire, inspecteur départemental, responsable du service Éducation/Enfance, Maire adjoint chargé de la prévention santé.

6. Interventions dans les classes des écoles maternelles et élémentaires, d'un chirurgien-dentiste vacataire qui parle de la dent, de la carie et des méthodes de brossage, pour un passage de deux ou trois classes par demi-journées.

7. Bilan de l'action menée sur l'année scolaire écoulée, avec le chirurgien-dentiste.

A amont : Préparation du planning horaire du chirurgien-dentiste puis préparation des kits et livrets distribués par classes et livraison dans les écoles.

**Le jour de l'animation :**

En école maternelle : Présentation du matériel de soins buccodentaires et animation de 30 mn autour du brossage des dents. (En grandes sections un kit comprenant une brosse à dents et un dentifrice est fourni par le Conseil Départemental du Val-de-Marne). L'intervention se fait dans toutes les écoles maternelles de Chennevières, mais le financement demandé est pour les écoles du Bois l'Abbé.

En école élémentaire : animation d'une heure, sensibilisation au brossage des dents afin d'éviter l'apparition de caries, distribution de livrets informatifs à amener au domicile afin de sensibiliser les familles. (Pour les classes de CP et les classes de CM1 une brosse à dents est fournie par le Conseil Départemental du Val-de-Marne). L'intervention se fait dans toutes les écoles élémentaires de Chennevières, mais le financement demandé est pour les écoles du Bois l'Abbé.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

- Mise à disposition d'un bureau dans les locaux du Centre municipal la Colline pour la préparation du planning annuel des dates de distribution, par classe.
- Kit bucco-dentaire.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		

	Volontaires ou stagiaires indemnisés		
	Personnel mis à disposition "payante"		
	<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
	Bénévoles		
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
	<p><b>À quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b></p> <p>Cette action répond à un besoin des enfants Canavérois qui présentent un pourcentage de caries élevé et dont les familles notamment situées en Réseau d'Éducation Prioritaire font difficilement suivre leur enfant par un dentiste.</p>		
	<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b></p> <p>Les équipes éducatives des établissements scolaires et le Conseil Départemental.</p>		
<b>Acteurs et partenaires</b>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b></p> <p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Oumou N'DIAYE  <b>Fonction :</b> Responsable du Pôle Services de Proximité  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 33  <b>Mail :</b> <a href="mailto:oumou.ndiaye@chennevieres.fr">oumou.ndiaye@chennevieres.fr</a></p>		
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Oumou N'DIAYE- Responsable du Pôle Services de Proximité</li> <li>- Mme Jeanne SERRE- Coordinatrice Prévention Santé</li> <li>- Mme Katia DIDIER - Chargée d'accueil et d'orientation</li> </ul>		
	<p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>- Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service communication pour les impressions des livrets à destination des familles</li> </ul> <p><b>- Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation Nationale : Écoles maternelles et élémentaires de la commune.</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - BOP 147</li> <li>- Conseil départemental du Val-de-Marne</li> </ul>		

<p><b>Évaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution significative du taux de caries par un changement des comportements face à l'hygiène dentaire.</li> </ul> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs (distinction par catégorie d'âges, de genre et de zones de résidences) par l'intermédiaire de questionnaires permettant de faire le point sur les acquis et ou la satisfaction des participant.es à la fin des séances d'animation.</li> <li>- Réunions avec les partenaires permettant de connaître leur appréciation des séances.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 5 140 €</li> <li>- Honoraires dentiste : 6 120 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable : 2 %</li> <li>- Coordinatrice : 10%</li> <li>- Chargées d'accueil et d'orientation : 1%</li> </ul> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Aucune</p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations)</b></p> <p>Aucune</p>

**Cadre réservé à l'administration :**

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 31/10/2023,

**Jean-Pierre BARNAUD**

Maire de Chennevières-sur-Marne

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Vice-président du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir